

Séminaire de la Société Francophone de Santé et Environnement
Jeudi 30 septembre 2021
Table-ronde « Echanges d'expériences dans la perspective des PRSE 4 »
EDL pour Madame la Présidente du Groupe Santé Environnement (GSE)

Monsieur le Directeur général de la santé,
Madame la Présidente de la SFSE,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse aujourd'hui, en tant que Présidente du Groupe Santé Environnement (GSE) du Plan National Santé Environnement, d'introduire cette table-ronde consacrée aux échanges d'expériences dans la perspective des PRSE 4. A ce titre, je remercie la SFSE ainsi que les ministères chargés de la santé et de l'écologie pour cette invitation. Je serai ravie d'assister ensuite à vos échanges.

Le Professeur Jérôme Salomon l'a rappelé, nos concitoyens s'inquiètent des liens possibles entre leur environnement et leur santé, certains ont envie d'agir et les attentes sociétales sont fortes. En tant qu'élue de la Haute-Garonne, je suis frappée de la belle mobilisation des acteurs de terrain sur les sujets de santé environnement, de leur souhait de progresser. Mais je constate aussi souvent leurs difficultés à avancer sur ces sujets de manière concrète. C'est particulièrement vrai dans les territoires ruraux, qui disposent de moyens plus limités que les grandes agglomérations ou les intercommunalités.

En 2020, j'ai présidé la Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale sur l'évaluation des politiques publiques de santé environnementale. Celle-ci a restitué ses travaux en décembre 2020. A cette occasion et compte tenu de mon constat de terrain, j'ai souhaité faire plusieurs propositions pour consolider les moyens d'actions des acteurs locaux aux différentes échelles du territoire. J'ai notamment proposé qu'une compétence obligatoire en santé environnement soit créée, partagée entre les Conseils régionaux et les EPCI, avec des moyens financiers et humains suffisants. J'ai également proposé que les objectifs définis dans les PRSE soient pris en compte dans les documents de planification régionale et locale, notamment les Contrats Plan Etat Région et les Contrats de Relance de Transition Ecologique. Les Agences Régionales de Santé (ARS) pourraient également être consultées lors de l'élaboration des Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

Quelques mois plus tard, en mars 2021, la mission d'information du Sénat sur les orientations et la gouvernance de la santé environnementale, présidée par Monsieur Bernard Jomier et Madame Florence Lassarade, a fait le même

constat. Cette mission a également formulé des recommandations sur ce sujet afin d'affirmer la responsabilité des différents échelons de collectivités territoriales dans la promotion de la santé environnementale. Comme je l'avais fait précédemment, cette mission propose de reconnaître le rôle stratégique des régions, en intégrant des objectifs et priorités du PRSE dans le SRADDET et dans les CPER.

Quelques mois plus tard encore, le 7 mai 2021, le Ministre des solidarités et de la santé et la Ministre de la transition écologique ont publié le 4^{ème} Plan National Santé Environnement (PNSE), « Un environnement, une santé ». Ce plan consacre un axe dédié aux territoires avec comme objectif de mieux accompagner les collectivités dans leurs projets et leur politique de santé environnement. Il s'agit en particulier de mieux former les élus. Il s'agit également de développer des outils de partage d'information, comme la plateforme du Céréma « Territoire engagé pour mon environnement, ma santé ». Celle-ci doit permettre aux collectivités d'échanger sur leurs bonnes pratiques et de susciter des nouveaux projets. Plus de 160 projets sont référencés sur cette plateforme. Et en effet, les auditions des ARS et des DREAL réalisées dans le cadre de la Commission d'enquête que j'ai présidée ont mis en évidence la très grande richesse des initiatives locales conduites avec les collectivités. Je les en félicite. Cette plateforme sera un outil de progrès essentiel pour accompagner les collectivités.

Je pense qu'il faut aller plus loin. C'est pour cette raison qu'en tant que Présidente du Groupe Santé Environnement (GSE), j'ai proposé aux ministères de l'écologie et de la santé de créer un Comité d'animation des territoires, placé auprès du GSE. Je les remercie d'avoir accepté cette proposition, ambitieuse et complexe. Ce Comité, que je préside, s'est réuni une 1^{ère} fois en juillet dernier. Il est composé des représentants d'ARS, de DREAL, des principales associations d'élus (AMF, ADF, Région de France, Elus Santé Publique et Territoires, Réseau Français des Villes Santé OMS, etc.) et de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Son rôle sera d'accompagner la définition des PRSE 4, de faciliter le partage des bonnes pratiques et d'identifier de nouveaux leviers d'actions. Il se réunira à nouveau dès le mois d'octobre.

Je suis ravie aujourd'hui d'assister à vos échanges qui viendront alimenter les réflexions de ce comité et vous remercie à nouveau de votre invitation pour l'introduction de votre table-ronde. C'est en effet par le partage de nos compétences que nous pourrons répondre aux attentes profondes de nos concitoyens en matière de santé environnement. Je vous souhaite une très bonne journée d'échanges.